

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 17 octobre 2024

L'Agence Universitaire de la Francophonie signe cinq conventions de partenariat avec plusieurs de ses partenaires stratégiques

Lors de la 4^e Semaine mondiale de la Francophonie scientifique, à Toulouse (France), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a consacré une séance à la signature de conventions avec cinq de ses partenaires stratégiques, le mercredi 16 octobre 2024, en marge du XIX^e Sommet de la Francophonie. Parmi les cinq signataires figurent l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Campus France, la Fondation Pierre Fabre (FPF), France Education International (FEI) et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).



De gauche à droite, Donatienne Hissard, Valérie Verdier, Prof. Slim Khalbous, Martin Normand, Béatrice Garrette et Olivier Brandouy – Crédit photo : AUF – Pierre Carton

Troisième accord-cadre avec l'Institut de recherche pour le développement



Signé par le Recteur de l'AUF, Prof. Slim Khalbous, et Valérie Verdier, Présidente-directrice générale de l'Institut de recherche pour le développement, l'accord de partenariat porte sur trois axes principaux : le soutien à la professionnalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ; le soutien à une science en partage avec l'ensemble de la société et à toutes les étapes de la production des connaissances ; la recherche de financements et la réponse à des appels à projets.

Initiée en 2009, avec des projets développés conjointement, puis consolidée en 2016, avec la signature d'un accord-cadre, la collaboration entre l'IRD et l'AUF s'inscrit dans la durée. Depuis cette date, toutes les directions régionales de l'AUF ont effectué des actions avec l'IRD, explorant de nombreuses thématiques, avec un accent porté sur la recherche et la formation doctorale.

Approfondir la collaboration avec Campus France

L'accord-cadre, signé entre le Recteur de l'AUF et Donatienne Hissard, directrice générale de Campus France, s'articule autour cinq axes prioritaires :

- promouvoir et soutenir la coopération universitaire et scientifique au sein de l'espace francophone ;
- organiser conjointement des manifestations à caractères culturel, scientifique ;
- encourager et soutenir la mobilité étudiante ainsi que la recherche dans l'espace francophone ;
- explorer les opportunités de réponses conjointes à des appels à projets européens ou d'autres bailleurs nationaux et internationaux ;
- favoriser le développement de synergies notamment entre le réseau France Alumni et le réseau des Clubs Leaders Etudiants Francophones...

Troisième accord-cadre avec la Fondation Pierre Fabre

A travers cet accord-cadre, signé entre le Recteur de l'AUF et Béatrice Garrette, Directrice générale de la Fondation Pierre Fabre, les deux institutions s'entendent pour renforcer leurs synergies autour de thématiques prioritaires. Parmi elles, on compte le renforcement de compétences, l'organisation conjointe d'événements scientifiques, la mobilisation de l'expertise (à travers les réseaux scientifiques membres de l'AUF en santé ou ceux de la



PPF), la capitalisation sur les expériences menées ou encore la mise en œuvre des projets en s'appuyant sur leurs implantations locales respectives.

Il s'agit du troisième accord-cadre conclu avec la Fondation Pierre Fabre, le premier ayant été signé en 2012.

Élargir les collaborations avec France Éducation International

L'accord de partenariat, signé entre le Recteur de l'AUF et Olivier Brandouy, Directeur général de France Éducation International, a pour ambition de développer des actions de coopération sur des sujets d'intérêt mutuel, comme la formation des enseignants, le numérique éducatif, l'assurance qualité des formations et la gouvernance universitaire, l'offre de formation professionnelle pour améliorer l'employabilité des diplômés... L'accord prévoit également la réponse à des appels d'offres nationaux et internationaux en s'appuyant sur les réseaux d'experts ou la coopération pour le montage d'événements scientifiques, culturels et institutionnels.

L'AUF et FEI ont déjà noué un premier partenariat fructueux en 2020, autour du programme APPRENDRE.

Nouer une collaboration avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

L'AUF, représentée par son Recteur, et l'ACUFC, représentée par son président-directeur général par intérim, Martin Normand, signent un premier accord-cadre visant à développer une plus grande connaissance de leurs institutions réciproques et bénéficier d'activités autour de la Francophonie scientifique.

Les deux institutions souhaitent par ailleurs poursuivre leurs échanges afin d'identifier d'autres pistes de collaboration.

A propos de l'AUF :

Créée en 1961, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est aujourd'hui le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 membres : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans près de 120 pays.

Révéléateur du génie de la Francophonie scientifique à travers le monde, l'AUF est une organisation internationale à but non lucratif. Elle agit pour un meilleur développement des



systèmes éducatifs et universitaires : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ».

Auf.org

A propos de l'Institut de recherche pour le développement

Institut français de recherche scientifique internationale, l'IRD contribue à renforcer la résilience des sociétés face aux bouleversements globaux. Il est présent dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique, ainsi qu'en France hexagonale et dans les outre-mer.

Ses activités de recherche répondent de manière concrète à des besoins prioritaires : atténuation et adaptation aux changements climatiques, lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation de la biodiversité, accès aux soins, prise en compte des dynamiques sociales.

Les questions de recherche sont élaborées avec les acteurs de terrain et les populations locales. Les équipes croisent les regards, les disciplines et les connaissances à travers des partenariats de long terme pour construire des solutions robustes et à fort impact.

L'IRD défend une recherche qui bénéficie au plus grand nombre. Il partage les résultats de ses projets et met la science au service de l'action. Il accompagne ainsi la transformation des sociétés vers des modèles sociaux, économiques et écologiques plus justes et durables.

www.ird.fr

A propos de Campus France

L'agence Campus France soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion auprès des étudiants internationaux. Elle a également pour missions de gérer les boursiers des gouvernements français et étrangers, d'accompagner étudiants et chercheurs en mobilité, de piloter le réseau France Alumni et d'analyser la mobilité étudiante en France et dans le monde. L'agence coordonne en France le Forum Campus France (378 établissements). Dans le monde, elle s'appuie sur les 275 Espaces Campus France, sous l'autorité des ambassades de France dans 134 pays.

www.campusfrance.org/fr

A propos de la Fondation Pierre Fabre

Reconnue d'utilité publique depuis 1999, la Fondation Pierre Fabre agit pour permettre aux populations des pays du Sud un meilleur accès aux médicaments et aux soins de qualité.

Ses cinq axes d'intervention sont la formation des pharmaciens et des professionnels de santé en Afrique et en Asie ; la lutte contre la drépanocytose ; l'accès aux soins des populations vulnérables ; la e-santé, et la dermatologie, notamment pour les personnes atteintes d'albinisme.



En 2024, la Fondation conduit plus de 30 programmes dans 21 pays, en Afrique, en Asie du Sud-Est, au Liban et en Haïti. La Fondation Pierre Fabre est l'actionnaire principal des Laboratoires Pierre Fabre à 86%.

www.fondationpierrefabre.org/fr/

A propos de France Education International

France Éducation internationale est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale. Ses missions s'articulent autour de trois axes d'activité :

- la coopération dans les domaines de l'enseignement scolaire, de la formation technique et professionnelle et de l'enseignement supérieur ;
- l'appui à l'enseignement du/en français dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par l'évaluation linguistique ;
- la mobilité internationale, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et d'enseignants ainsi que la reconnaissance des diplômes étrangers.

France Éducation internationale est aussi un espace d'information et de réflexion. Il comprend un [Laboratoire d'innovation et de ressources en éducation](#) (LIRE) et édite la [Revue internationale d'éducation de Sèvres](#).

www.france-education-international.fr

A propos de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe les établissements d'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Elle vise à accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français pour établir un réel continuum de l'éducation en français au Canada. L'ACUFC soutient également les initiatives du Consortium national de formation en santé (CNFS), du Réseau national de formation en justice (RNFJ) et du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF).

<https://acufc.ca/>

Contacts presse

Aurélie VERNEAU – aurelie.verneau@auf.org +33 (0) 1 44 41 18 38

Stéphanie GAUDREAU – presse@ird.fr +33 (0) 7 86 81 83 08

Claire BRIQUEL-GAUTHIER – Directrice du développement et de la communication - 01 45 07 60 65 / 06 76 73 32 73